



INFOS-

FÉDÉRATION DES AGENTS INDÉPENDANTS ET REPRÉSENTANTS

VENTE

FORMATION

AVANTAGES

INFORMATIONS

RESEAUX



Vœux 2009

1883-2008 = 125 ans au service de la vente externe

Notre association a fêté son 125^e anniversaire cette année. C'était l'occasion de se rencontrer et de faire la fête lors de l'Assemblée des délégués ou lors des autres manifestations au sein des sections, pour passer ce cap important de notre longue histoire. J'adresse un grand merci aux membres qui nous ont honorés de leur présence.

L'expérience accumulée tout au long de ces années passées nous permettra de construire la FAIR de demain. Lors des assemblées générales, le Bureau exécutif est venu à votre rencontre pour vous présenter des changements et répondre à vos questions. Nous travaillons maintenant en collaboration avec les présidents de sections et le secrétariat central pour mettre en place les nouvelles structures.

L'environnement économique, difficile de ces derniers mois, ne laisse pas forcément envisager une année 2009 de toute tranquillité. N'oublions pas que la FAIR est aussi là en cas de difficultés professionnelles et pensons à aborder les choses de façon positive pour nous rendre la vie plus agréable.

Je vous invite à participer aux manifestations futures, afin de rencontrer collègues et amis.

Plein d'espoir et de conviction pour l'avenir, je vous adresse, chers et chères membres, collègues, amis et amies ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de succès pour l'an nouveau, aussi bien au niveau personnel que professionnel.

Avec toute mon amitié !

*Marc Schenker,
votre président central*

Communications officielles de la FAIR

CANDIDATS

Actifs

LA FRIBOUGEOISE

SPAGNUOLO Dominique - 1958
Chemin de la Forêt 4 - 1522 Lucens
Représentant - alimentation
Présenté par MM. G. Natale
et J.-P. Staehlin

VALAIS

DE IESO Rocco - 1969
Rte des Fermes 24 - 3966 Réchy
Représentant- alimentation
Présenté par MM. Ch.-A. Antille et
G. Vouilloz

Fermeture des bureaux:

*Le secrétariat central sera
fermé du
mercredi 24 décembre 2008
au vendredi 2 janvier 2009.*

*Réouverture le
lundi 5 janvier 2008.*

A VENDRE HONDA CR-V

Mod. 2004, expertisé, Km 80500, bleu métallisé, automatique, crochet de remorque amovible, 2 trains de roues été/hiver, mains libres, état impeccable, divers accessoires.

Prix à discuter - prix spécial pour membre FAIR.

Tél. 079/635 10 55 - Fax 026/411 17 39

AGENDA 2009 FOIRES-EXPOS

- **LAUSANNE - Palais de Beaulieu**
- **Habitat et Jardin**
du 28 février au 8 mars 2009

- **GENEVE - Palexpo**
- **78^e Salon International de l'Automobile**
du 6 au 16 mars 2009
- **36^e Salon International des Inventions**
du 4 au 6 avril 2009
- **18^e Salon de la Haute Horlogerie**
du 7 au 12 avril 2009

- **BERNE - BEA bern expo**
- **Foire des machines de chantier**
du 17 au 22 mars 2009

Editeur: Mensuel de la FAIR – Fédération des Agents Indépendants et Représentants – Rue Camille-Martin 20 – 1203 Genève – Tél. 022 796 07 11 – Fax 022 797 35 30
– **Président central:** M. Marc Schenker – **Rédacteur responsable:** Secrétariat central. **Tarif de la publicité:** annonces: page 1/1 n/b Fr. 900.-; **réclames:** 3 col. de 54 mm à la page Fr. 1.70 le mm; **Impression:** Lenzi SA, 56, rte du Nant-d'Avril, 1214 Vernier-Genève, Tél. 022 341 13 22, Fax 022 341 36 17.

COURS DE CONDUITE SUR NEIGE

Nous désirons organiser un cours TCS sur neige **ouvert à tous nos membres**. Avec un nombre suffisant de personnes inscrites, nous pouvons organiser un cours uniquement FAIR. Ce cours aura lieu courant février 2009.

Si vous êtes intéressé par ce cours, veuillez prendre rapidement contact avec notre secrétariat central à Genève au **022 796 07 11** ou fax **022 797 35 30** ou e-mail **info@f-a-i-r.ch**
M. Conus, resp. Formation professionnelle

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

Nombre de personnes

Date et signature

BUREAU EXÉCUTIF

Le Bureau exécutif s'est réuni le 24 octobre 2008 au secrétariat central à Genève.

Il avait été prévu une rencontre avec le Comité central de Vente Suisse, différents sujets devaient être discutés, notamment le futur de la formation professionnelle et la collaboration entre les deux associations. Comme le Comité central de Vente Suisse a été suspendu de ses fonctions, la rencontre n'a pas eu lieu.

Cette réunion à Genève a permis à tout le Bureau exécutif de faire connaissance de Mme E. Marfil, qui travaille au secrétariat central depuis le 1^{er} octobre 2008.

M. M. Chuard présente la situation financière à ce jour, il informe sur le paiement des impôts 2007 et des nombreuses factures importantes payées en octobre.

Il surveille le prix du mazout de chauffage, car il faut prévoir des réserves suffisantes pour l'hiver.

Les ristournes aux sections seront payées au début novembre 2008.

M. M. Conus fait un rapport sur la séance de la commission des examens du 14 octobre 2008. La séance de remise des diplômes aura lieu le 14 novembre à Diessenhofen. La FAIR sera représentée par M. M. Chuard, qui remplacera le président central qui a un empêchement ce jour là.

Le Bureau exécutif revient sur le cours du Burn out, il faudra prévoir une deuxième séance pour apporter des réponses, demandées par les participants.

Le Bureau exécutif est soucieux de trouver des formations adéquates

pour les membres. M. M. Conus va prendre contact avec les écoles pour avoir des informations plus complètes.

Le Bureau exécutif a participé aux premières assemblées d'automne. Chaque participant présente un rapport à ses collègues sur la situation des sections qu'il a visitée.

M. J.-C. Moy doit discuter les conditions définitives avec le Groupe Mutuel. Plusieurs membres sont intéressés par cette offre, soit de nouveaux adhérents, soit des membres déjà affiliés et qui pourraient aussi bénéficier de réduction de prime.

Le président clôt la séance après deux heures et demie de délibération.

Le Bureau exécutif s'est réuni à nouveau le 5 novembre 2008 à Yverdon-les-Bains dans la salle communale, mise gracieusement à disposition par le Syndic d'Yverdon, M. R. Jaquier.

MM. R. Burkhalter, J.-P. Staehlin et E. Aymonier étaient invités à cette séance.

Le Bureau exécutif a reçu des informations complémentaires concernant la situation de Vente Suisse. Actuellement, M. M. Lelli procède à un audit afin d'évaluer leur situation. Le diplôme fédéral des dirigeants PME est aussi mis en suspens. Les cours pour l'obtention du brevet fédéral, donnés par différentes écoles, selon le système Markom, fonctionnent normalement. Le Bureau exécutif suit attentivement l'évolution de la situation.

M. M. Chuard donne quelques informations sur les paiements intervenus ces derniers jours. Il aimerait faire une réserve pour les futurs travaux importants que demande l'immeuble.

M. M. Conus a pris contact avec le SAWI pour avoir des informations précises sur les différentes formations qu'offre le système Markom. Il a rencontré M. P. Perret d'Arventis et responsable de cours de vente externe. Il ne donne des cours de formation sans en référer au système Markom cela concerne plutôt la SEC.

Les cours pour l'obtention du brevet agréé par l'OFFT débutent en février 2009.

Le Bureau exécutif aimerait remettre sur pied le cours de conduite sur neige (voir annonce).

Le Bureau exécutif a poursuivi sa participation aux assemblées d'automne des sections.

Le président central prépare, avec ses collègues, l'Assemblée des présidents du 22 novembre 2008, qui prévoit trois membres supplémentaires au Bureau exécutif et une organisation différente, ainsi que la présentation du budget 2009.

Le problème est de trouver trois personnes intéressées et motivées à participer. Il faut être conscient que l'activité au sein du Bureau exécutif demande de la disponibilité et de la motivation.

Toutes ces décisions seront prises par les présidents lors de l'assemblée du 22 novembre 2008.

Plusieurs informations et "Avantages" paraîtront dans le journal Infos-Vente et sur notre site Internet.

Dans la rubrique "Divers", le Bureau exécutif prend connaissance de diverses informations et décide des suites à leur donner afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association.

Le président clôt à 20h.00 une longue et constructive séance.



Assemblée des présidents

Les présidents de section et le Bureau exécutif se sont réunis le 22 novembre 2008 à la Salle des Ouches à Genève

Toutes les sections sont représentées.

Deux sujets importants étaient à l'ordre du jour : le budget 2009 et la mise en place de la nouvelle organisation du renouveau de la FAIR.

M. Marcel Chuard, trésorier central et administrateur des Ouches, présente le budget 2009. Son souci a été de présenter un budget qui se rapproche de la réalité et qui est équilibré.

Le coût du fonctionnement de l'administration centrale a diminué.

La formation professionnelle est un objectif important pour notre association. Le Bureau exécutif est toujours à la recherche de solutions pécuniaires intéressantes et motivantes pour les membres.

Les frais généraux ont diminué, grâce à la location régulière de la salle de conférence et à la baisse des salaires, car le secrétariat central n'est ouvert que le matin.

Par contre, si la nouvelle organisation est acceptée, les frais généraux du Bureau exécutif augmenteront.

Le journal évolue régulièrement dans son contenu et en qualité. L'apport de publicité permettrait de faire diminuer son coût.

Le bon rendement de l'immeuble des Ouches assure l'équilibre de notre budget.

Toutefois, une bonne gestion demande une surveillance constante et régulière de l'administrateur.

Après toutes ces explications du trésorier, les présidents acceptent le budget à l'unanimité.

Le deuxième point important est présenté par M. Marc Schenker, président central.

Le renouveau de la FAIR a été accepté par l'Assemblée des délégués et maintenant il faut mettre l'organisation en place.

Le premier changement, qui est plutôt un toilettage, c'est de remplacer le terme "Bureau exécutif" par celui de "Comité directeur" qui est un terme

plus approprié et plus en harmonie avec les fonctions, ce qui est accepté à l'unanimité.

Ensuite, ce nouveau Comité directeur sera élargi à 7 membres de façon à faire 3 régions pour mieux coordonner les sections, créer un dynamisme et des synergies au niveau des régions.

Les fonctions et les charges seront les suivantes :

- a) Le président : administre l'association avec l'aide de ses collègues du Bureau exécutif, il est responsable du bon fonctionnement.
- b) Le vice-président : responsable de la formation professionnelle.
- c) Le trésorier et administrateur des Ouches : responsable des finances



et de l'administration de l'immeuble des Ouches

d) Le responsable du site Internet et "Avantages", met à jour et renouvelle régulièrement notre site. Il recherche des "Avantages" intéressants pour les membres.

e) Les 3 coordinateurs de région : sont responsables, pour les régions, de la formation (un cours annuel), du recrutement (un événement par année), de la motivation et la coordination des sections avec un objectif commun (peu mais bien).

Pour accomplir ces tâches, il faut des ressources et le Bureau exécutif souhaitait des personnes encore en activité professionnelle ou au sein du comité d'une section.

Les trois personnes sont :

- Monsieur Jean-Pierre Staehlin sera responsable de la région La Fribourgeoise, Valais et Tessin
- Monsieur Raymond Burkhalter sera responsable de la région Bienne, Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds
- Monsieur Eric Aymonier sera responsable de la région La Vaudoise et Genève

Si d'autres personnes sont intéressées par une fonction, maintenant ou plus tard, elles peuvent s'adresser au Président central.

Cette nouvelle organisation permet au comité de section de travailler avec un effectif réduit, 3 membres suffisent.

Les statuts seront modifiés en tenant compte des changements et seront soumis à l'Assemblée des délégués



2009 pour la ratification.

Avec cette nouvelle organisation, il sera mis sur pied des cours ou des séances d'informations dans chaque région, les membres doivent se rendre compte du changement, sentir qu'il se passe quelque chose au sein de leur association.

Il est aussi prévu de promouvoir le recrutement et de faire connaître notre association.

Afin de maintenir les relations entre les présidents, ils se retrouveront deux fois par année pour la présentation des comptes en avril et celle du budget en novembre.

Les présidents acceptent toutes ces nouvelles propositions et sont prêts à participer et à s'investir.

Pour coordonner les diverses manifestations 2009, les présidents de section présentent leur agenda 2009. Il est publié en en-tête de chaque section.

M. G. Vouilloz, président de la section du Valais, va organiser le tournoi de pétanque début septembre 2009.

Les membres du Bureau exécutif présentent, à tour de rôle, un bref rapport sur leurs activités durant l'année écoulée.

En ce qui concerne la formation professionnelle, M. M. Conus parle de la dernière remise des diplômes fédéraux selon la formule actuelle. Dorénavant, l'organisation des cours en Suisse romande est repris par la Markom et les cours seront dispensés par SEC ou SAWI.

Les prochains cours pour l'obtention du brevet fédéral de spécialiste de la vente externe, débiteront en février 2009.

Il a préparé un cours de conduite sur neige avec le TCS. Les personnes qui sont intéressées à participer seront peut-être contentes de parfaire leur maîtrise de la conduite sur neige. Le cours II n'existe plus.

M. M. Conus est disposé à organiser d'autres cours, il attend des propositions concrètes.

M. J.C. Moy, informe qu'il va changer le site Internet pour début 2009.

Pour les "Avantages", il propose de cibler la prospection sur des maisons ou des entreprises qui offrent des "Avantages" dans toute la Suisse romande et intéressants pour nos membres.

M. M. Chuard présente un rapport différent, il explique aux présidents ce qui a été fait avec l'argent de l'immeuble depuis 1995, remboursement des hypothèques, travaux d'entretien et de rénovation.

Le président central parle du problème du recrutement et cite l'exemple de la section de la Fribourgeoise, avec une campagne de recrutement il est possible de maintenir l'effectif de la section.

Pour le groupe Mutuel, il manque encore des informations pour donner des renseignements précis.

Le président clôt la séance avec les applaudissements des participants. Il les remercie de leur attention et les invite à venir partager une excellente fondue préparée par le chef du jour, M. R. Burkhalter.



INFOS-SECTIONS

Date d'expédition pour les textes d'Infos-Vente de février 2009: le 6 janvier 2009

GENÈVE

Président: Gabriel Alcaraz

Chemin de Bonmont 8A – 1260 Nyon

Tél. 022 361 70 52 – Fax 022 362 20 33

Natel 079 785 49 91 – E-mail: gabriel.alcaraz@tele2.ch

AGENDA 2009

● Mars

croisière et fondue sur le Léman

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le 14 novembre 2008 à la salle des Ouches sous la présidence de M. G. Alcaraz.

Après l'acceptation de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, le président présente son rapport sur l'année écoulée et propose des manifestations pour l'année 2009.

Les comptes des années 2005, 2006 et 2007 ont été acceptés. La présentation a été tardive suite à plusieurs changements de trésorier.

Trois membres sont d'accord d'être au comité et d'aider M. G. Alcaraz dans ses fonctions de président. Il s'agit de MM. P. Tschui, J.-P. Gerdil et M. Gay-Crosier.

Deux vérificateurs de compte ont été nommés, il s'agit de MM. B. Baud-Grasset et M. Mottaz.

M. J.-C. Moy, représentant du Bureau exécutif, apporte le message du Bureau exécutif, il donne des informations sur l'assurance maladie Groupe Mutuel, une discussion s'ensuit au sujet du choix de cette assurance.

Il y a eu des questions sur la formation professionnelle, concernant les changements demandés par l'OFFT.

M. J.-C. Moy informe sur le renouveau de la FAIR qui interviendra en 2009.

Le président clôt la séance en remerciant les participants et les invite à partager une excellente raclette.



Et un joyeux anniversaire à ...

Lachavanne Jacques, né le 3 décembre

Alcaraz Gabriel, né le 5 décembre

Chassot Alain, né le 6 décembre

Lupi Jean-Paul, né le 15 décembre

Meinen Enzo, né le 16 décembre

Ramel Serge, né le 17 décembre

Herdener Jacques, né le 30 décembre

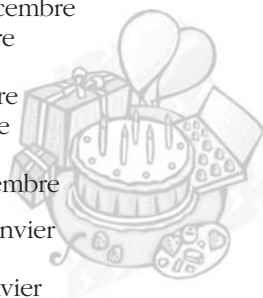
Isabella-Valenzi Silvio, né le 2 janvier

Saudan Lucien, né le 12 janvier

Ghali Cherif-Kamal, né le 14 janvier

Alonso Juan, né le 23 janvier

N'Guer Mamadou, né le 31 janvier



Café - Restaurant

“La Tentation”

Famille Boquete - chez «José»

*Spécialités espagnoles - Plat du jour
Vendredi paëlla au plat du jour*

Avenue d'Aire 91 - 1203 Genève - Tél. 022 344 28 29
Fermé le dimanche et lundi soir

FORMATION PROFESSIONNELLE

Le diplôme fédéral de conseiller(ère) de vente a vécu sa dernière volée, cet automne 2008. Les examens ont eu lieu et la remise des diplômes se déroulera le 14 novembre 2008.

Les cours, pour l'obtention du brevet fédéral, sont donnés par les écoles agréées. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à notre secrétariat central à Genève ou à notre responsable de la formation professionnelle, M. Michel Conus - michel.conus@bluewin.ch. Ils vous répondront le plus rapidement possible.

Pour le diplôme fédéral de technicien de vente externe ou de chef d'entreprise (PME), il faudra attendre encore un peu. L'Office Fédéral de la Formation et Technologie (OFFT) n'a pas encore donné son feu vert, pour ce nouveau diplôme.

Nous nous efforcerons de vous informer le plus rapidement possible, dès que nous aurons les renseignements.

Lisez notre journal INFOS-VENTE ou surfez sur notre site internet, afin d'être informé des futurs cours de formation professionnelle. Parlez en à tous vos collègues de la vente externe.

Michel Conus

*Responsable de la formation professionnelle FAIR
info@f-a-i-r.ch*

Cérémonie de remise des diplômes fédéraux

La remise des diplômes fédéraux a eu lieu le 14 décembre 2008 à Diessenhofen dans le canton de Thurgovie.

Notre association était bien représentée, par M. M. Chuard, président central d'honneur qui remplaçait M. M. Schenker, président central.

M. M. Conus, vice-président de la commission des examens assistait également à cette cérémonie, qui s'est passée dans un lieu magnifique et chargé d'histoire.

Cette journée a été parfaitement organisée par M. Mario Lelli, président de la commission des examens.



LA CHAUX-DE-FONDS

Président: Président Jean-Claude Nicolet
41, rue des Envers – 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 51 – Natel 079 272 94 84
E-mail: nicobus@hispeed.ch

Correspondant au journal:

Yves Uldry – Tél. privé 032 841 63 90

Local et stamm: Restaurant du Grand-Pont
118, avenue Léopold-Robert – 2300 La Chaux-de-Fonds

AGENDA 2009

● **Jeudi 8 janvier**

dès 18h00, apéritif de la nouvelle année,
au restaurant du Grand-Pont

● **Samedi 7 mars**

dîner de section à l'Auberge des Pervenches

● **Jeudi 25 juin**

à 11h30, comité au chalet des lutteurs au Locle

● **Jeudi 15 octobre**

à 20h00, 104^e Assemblée générale,
au restaurant du Grand-Pont

Comité: Restaurant du Grand-Pont, la Chaux-de-Fonds,
réunion le dernier jeudi du mois à **14h00**.

103^e Assemblée Générale Annuelle de la FAIR

**Jeudi 16 octobre 2008 au Restaurant du Grand-Pont
à 17 heures**

Rapport du Président

Je salue tout particulièrement
Monsieur le Président central Marc Schenker
Monsieur le Président d'honneur René Queloz
Messieurs les membres d'honneur
Messieurs, chers collègues

Chers amis

Une année s'est déjà écoulée depuis notre dernière assemblée : comme le temps passe vite. Cet exercice 2007-2008 m'a donné l'impression d'une année relaxe, il est vrai que les relations entre le BE et les sections sont moins fréquentes que dans le passé, mais ce qui compte le plus pour notre section des Montagnes Neuchâteloises, c'est de garder cette amitié et de maintenir le programme de nos rencontres.

Je ne vais pas retracer une année d'activité dans les détails, comme vous le savez, votre comité se retrouve en général le dernier jeudi de chaque mois afin de répondre au courrier et aussi de mettre sur pied le programme des activités de notre section.

Les rendez-vous de nos rencontres sont ici au local restaurant du Grand-Pont, sauf celle du mois de juin, avant les vacances où le comité se réunit au chalet des lutteurs au Locle et nous profitons d'inviter tous les membres à venir assister à nos débats, le rendez-vous est à 11h30, l'apéritif et la collation qui suivent sont offerts par la caisse de notre section.

Notre comité est composé des membres suivants :

Président d'Honneur	René Queloz
Président	Jean-Claude Nicolet
Vice-président	Pierre Wampfler
Caissier	Willy Bourquin récemment décédé
Correspondant au journal	Yves Uldry
Assesseurs	Jean-Pierre Evard Eric Nicolet

La première rencontre de l'année 2008 était le 8 janvier à 18 heures pour l'apéro, c'est toujours un moment agréable de se retrouver et de se souhaiter les vœux pour la nouvelle année, un rendez-vous à ne pas manquer.

C'est le samedi 18 mars à midi que nous nous retrouvons au café des Sports pour le traditionnel dîner de la section, une très bonne ambiance et une franche camaraderie ont régné tout au long de cette rencontre.

Avec l'admission de notre nouveau membre M. Fausto Fantini, la démission de Frédy Schaub et le décès de notre caissier, notre section compte actuellement 12 membres dont 3 sont réellement actifs, ce sont Yves Uldry, Cédric Moerlen et Fausto Fantini.

Afin d'honorer la mémoire de notre collègue Willy Bourquin, à vous tous ici présents, je vous demande de vous lever et d'observer une minute de recueillement.

Pour clore ce rapport, je tiens à remercier mes collègues du comité et aussi les membres qui répondent présent à nos convocations, ce qui permet de garder les contacts.

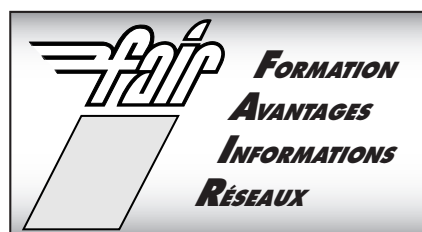
J'ai une pensée pour ceux qui ont été touchés par la maladie au cours de l'exercice écoulé. Il y a ceux dont la maladie nous a été signalée et que nous avons pu visiter, il y a aussi ceux qui ont été éprouvés dans leur santé sans que nous n'en sachions rien.

A tous, je leur souhaite un prompt et complet rétablissement.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez témoignée durant cet exercice 2007-2008.

Pour conclure, je dis que vive la section FAIR de la Chaux-de-Fonds et que subsiste pour toujours la belle amitié qui nous réunit.

Votre président :
Jean-Claude Nicolet



LA FRIBOURGEOISE

Président: Jean-Pierre Staehlin
Route de la Gravière 8 – 1782 Cormagens
Tél. + Fax 026 466 70 40 – Natel 079 301 23 84
E-mail: jpstahlin@bluewin.ch

Correspondant au journal: Le comité

Adresse postale: FAIR, Section La Fribourgeoise
Case postale 563 – 1701 Fribourg

Local: Auberge de l'Union – 1776 Montagny-la-Ville

AGENDA 2009

● Samedi 24 janvier

match aux cartes dès 14h00
apéro du Nouvel An : Cabane du Tennis de Marly (Paëlla)

● Samedi 28 mars

cours "Apprendre à gérer l'évidence" au CPI
à Granges Paccot

● Dimanche 28 juin

pique nique des familles

● Samedi 29 août

sentier gourmand à Sorens

● Début septembre

pétanque

● Fin septembre

cours sur Burn Out II

● Samedi 24 octobre

assemblée générale



Vœux du Président

Chers amies et amis de la Fribourgeoise,

L'année qui se termine sur les chapeaux de roues a été une année riche en émotion pour notre association. Elle s'achève sur des notes de satisfaction mais également d'attentes et d'amélioration.

Et voilà déjà le temps de penser aux cadeaux et aux vœux.

Le but principal de la FAIR pour 2009 ainsi que pour les années à venir sera le recrutement. Même si la Fribourgeoise se porte bien et que chaque année, plusieurs nouveaux membres nous rejoignent, il est important de rester nombreux, de façon à défendre les intérêts de nos membres et de notre association.

Nous attendons de votre part que vous nous communiquiez vos attentes, vos désirs de changements, n'oubliez pas que les membres du comité sont à votre disposition et à votre écoute. Je profite au passage pour les remercier sincèrement de leur dévouement et de leur soutien.

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre engagement futur et votre soutien, je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de passer de belles fêtes de Noël ainsi qu'une excellente année 2009, qu'elle soit remplie de joie, de santé, de bonheur et de succès.

Jean-Pierre Staehlin

La vie de la section

C'est le 18 octobre 2008 que s'est déroulée notre assemblée générale en présence de 20 membres à Rosé.

A 16h00, J.-Pierre Staehlin, votre président, a ouvert l'assemblée durant laquelle différents points du tractanda ont été abordés. Il a salué la présence du délégué et président central d'honneur, M. Marcel Chuard, du président central M. Marc Schenker, de tous les présidents et membres d'honneur ainsi que de tous les membres présents.

Il a remercié les personnes présentes avant de demander un moment de silence en mémoire des membres décédés.

Dans son rapport, il a souligné le travail effectué par le comité pour le bon fonctionnement et la bonne marche de notre section, il le remercie chaleureusement. Il demande aux membres d'encourager leurs amis que nous ne voyons plus ou qui semblent moins intéressés à participer et à revenir à nos manifestations, afin de redonner un engouement et de l'entrain à notre section. Il a souligné aussi la bonne entente et la convivialité qui règnent chez nos anciens.

En bref, son mot d'ordre pour 2009 est : l'amitié, la collaboration pour une section sympathique et dynamique.

Six nouveaux membres ont été recrutés cette année, trois d'entre eux étaient présents. Mme Nicole Maillard, M. Vincent Olivieri et M. Yvan Favre se sont présentés aux membres de l'assemblée qui les ont accueillis par applaudissements.

Deux membres jubilaires ont été complimentés et applaudis, ce sont :

pour 50 ans, M Auguste Broccard qui devient membre Grand vétéran,

pour 25 ans, M. Marcel Jurien qui devient membre vétéran.

Après la lecture de ses comptes, notre caissier André Carnal a été complimenté pour la présentation de ses écritures détaillées qui ont été approuvées par l'Assemblée à mainlevée.

J.-Luc Bugnon n'étant toujours pas rentré de vacances, c'est Julien Bulliard qui nous a lu le rapport de l'Assemblée des délégués et A. Carnal, son rapport pour les manifestations. Il a souligné la demande de J.-L. Bugnon, que les participants aux événements s'inscrivent plus rapidement et n'attendent pas systématiquement l'échéance du délai d'inscription.

Avant de donner la parole à Béat Zbinden, responsable du recrutement, pour la lecture de son rapport, J.-Pierre Staehlin nous a lu la missive envoyée par Carine Meunier, responsable de la formation, malheureusement retardée par la sélection sportive de son fils.

Dans son rapport du Bureau exécutif, Marcel Chuard a relevé l'importance et le travail de chacun au sein des comités et des sections. Il nous a détaillé quelques points qui ont été relevés lors de l'Assemblée des délégués concernant le futur de la FAIR. Il a terminé par des félicitations pour notre implication et notre collaboration avec le BE .

Dans les divers, notre président central, Marc Schenker, a pris la parole pour relever le dynamisme de notre section et nous transmettre ses encouragements dans cette voie.

L'assemblée s'est terminée à 16h45, ce qui a permis à certains de pouvoir faire une passe de cartes pendant que les

La réunion de la Fête de Noël est annulée.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes M. Francis Studer et M. Fernand Jacquier, après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes représentent une perte de Fr.956.35 et un capital de 8'193.05 au bilan, ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

La nomination des nouveaux vérificateurs sont M. Francis Studer et M. Alfred Carrel.

Pour l'Assemblée des délégués en juin 2009 sont nommés M^{me} Mireille Barman, Mme Rosette Frehner, M. Guex Alexandre.

La parole est donnée à M. Michel Conus du Bureau exécutif que nous remercions de sa présence. Il donne des informations sur la nouvelle organisation du Bureau Exécutif qui va s'élargir avec 3 membres supplémentaires, afin de coordonner les sections et de les rapprocher plus près des membres et du renouveau de la FAIR. (Voir le journal Infos-Vente n° 1350).

Pour le comité du Valais, A. Guex.

Et un joyeux anniversaire à....

Babecki Alain, né le 2 décembre
Cotter Gustave, né le 5 décembre
Mabillard Claude, né le 5 décembre
Delalay Alain, né le 10 décembre
Torti Marc, né le 16 décembre
Studer Paul, né le 20 décembre
Haefliger Roland, né le 22 décembre
Albrecht Emile, né le 23 décembre
De Paola Giovanni, né le 26 décembre
Rey Derry, né le 30 décembre



Roux Justin, né le 10 janvier
Ruppen Benoît, né le 20 janvier
Rivaz Rino, né le 22 janvier
Betrisey Marc, né le 23 janvier
Antonin Marcel, né le 29 janvier

LA VAUDOISE

Président: Philippe Reymond

Route de Cuarnens 6 – 1308 La Chaux
Natel 079 458 79 36 – Privé 021 861 42 84
Fax 021 861 35 58

Correspondant au journal: Samuel Duvanel

AGENDA 2009

● **Jeudi 22 octobre**
assemblée générale



Philippe Reymond, Président de la section – 58 ans – depuis 25 ans représentant-contrôleur dans la branche «protection incendie» dans les cantons de Vaud et Fribourg. Homme d'expérience de la vente. Membre de la Fair depuis une douzaine d'années.

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le jeudi 30 octobre à l'Hôtel Union à Lausanne/Epalinges, sous la présidence de Sylviane Hofmann. Nous étions une dizaine de membres présents. Parmi les points de l'ordre du jour, relevons le rapport de la Présidente, qui fit part de ses efforts fournis tout au long de ces dernières années, pour maintenir et développer la section. Malheureusement, elle dut constater le peu d'écho reçu aux invitations de formation professionnelle ou récréatives de la part des membres-actifs concernés. Le recrutement s'est ainsi avéré difficile pour ne pas dire impossible. Elle ne souhaite pas de nouveau mandat, mais se tient à disposition pour organiser à l'occasion une manifestation par année.

Jean-Max Perler, Président d'honneur, la remercie en notre nom, pour tous ses efforts selon ses possibilités, durant ses années de présidence. L'assemblée applaudit le comité sortant en remerciement de son engagement. Il s'agissait ensuite d'élire un nouveau comité. Le nouveau président fut heureusement trouvé en la personne de M. Philippe Reymond et un nouveau caissier grâce à l'acceptation de M. Jean-Daniel Chapuis. Ils furent acclamés, au grand soulagement des membres présents et en particulier des anciens, qui ont à cœur le maintien de la section. Nous remercions ces deux personnes de relever le défi pour les années à venir, en espérant que des forces jeunes viennent renouveler et renforcer ce nouveau comité. Nous leur souhaitons le succès et de nombreuses satisfactions.

A vous tous maintenant, membres-actifs de manifester votre participation à la vie de la section, de répondre aux invitations qui vous seront proposées, en particulier en matière de formation continue de la vente. Le délégué du Bureau exécutif, M. Jean-Claude Moy, rapporta sur l'activité de la Fair en général et la nouvelle organisation en particulier.





Groupe des Seniors

Chers collègues et amis,

En ce début d'année nouvelle, nous vous convions à notre premier rendez-vous, **vendredi 30 janvier 2009** à notre stamm, Restaurant de l'Aéroport de la Blécherette, dès 14h30, pour partager le verre de l'amitié. Cette invitation s'adresse aussi à vous, qui avez atteint l'âge de la retraite et n'avez pas encore participé à notre groupe des Seniors de la Vaudoise. Vous serez les bienvenus et vous aurez dès le printemps, l'opportunité de participer à nos sorties dans la nature. Gardez un contact avec la vie active, en échangeant vos idées et expériences avec vos collègues ; c'est un enrichissement mutuel !



Une séance du Stamm

Pour la suite et sans indication contraire, le stamm a lieu chaque dernier vendredi du mois, sauf si une sortie annoncée est prévue. J'invite ceux qui auraient des idées de sorties ou d'excursions, à nous en faire part. Ce fut le cas l'année passée et c'était sympa. Nous pourrions ainsi établir un calendrier.

A bientôt donc cher amis !

Sami

Et un joyeux anniversaire à...

Grandjean Pierre, né le 4 décembre
Moret Roger, né le 6 décembre
Ballif André, né le 11 décembre
Allmendinger Marcel, né le 12 décembre

Bochud Michel, né le 2 janvier
Chabloz Jean-Louis, né le 3 janvier
Reinhardt Florian, né le 7 janvier
Schmidlin Pierre, né le 8 janvier
Burdet Philippe, né le 9 janvier
Hediger Jean-Marc, né le 9 janvier
Humberset Eric, né le 12 janvier
Camuti Gaetano, né le 18 janvier
Borloz Albert, né le 19 janvier
Deguara Christian, né le 24 janvier
Held Ulysse, né le 27 janvier
Wick André R., né le 28 janvier



NEUCHÂTEL

En cas de nécessité, veuillez vous adresser à MM. Jean- Claude Moy ou Michel Bertholet, présidents d'honneur.

Chers Collègues et amis de Neuchâtel

Etant donné que votre section reste sans comité, les sections de Bienne et de La Chaux-de-Fonds ont décidé de vous envoyer, par l'intermédiaire du journal INFOS-Vente, une convocation lors de chaque manifestation. Profitez-en, vous serez les bienvenus dans ces sections.

AGENDA 2009

- **Samedi 20 juin**
pique-nique
- **Vendredi 23 octobre**
assemblée générale

Assemblée générale

A 20h00 précises, le président central d'honneur, Monsieur Marcel Chuard dirige l'assemblée en l'absence d'un président de section.



11 personnes étaient présentes et 16 absentes, dont un, sur qui je comptais beaucoup et qui n'est pas là. Il s'agit de notre ami Claude-Alain Rochat, qui s'excuse par lettre qui est lue par Monsieur Chuard.

Le président nous informe de la situation actuelle de la section et de la FAIR.

Notre ami Claude-André Monbaron nous présente son rapport sur l'Assemblée des délégués 2008.

Le président central apporte le message du Bureau Exécutif qui a été très apprécié.

L'assemblée se termine à 20h30. Celle-ci s'est très bien passée, les membres ont participé activement à tous les débats. Pour terminer la soirée, les participants prennent place à la grande table qui nous est réservée et les discussions fusent jusqu'à l'heure de fermeture.

Jean-Claude Moy

Et un joyeux anniversaire à...

Matthey Sébastien, né le 12 janvier

BIEL / BIENNE

Président : Raymond Burkhalter

Case postale 1722 - 2501 Bienne

Tél. 032 341 56 01 - Natel 079 631 34 63 - Fax 032 341 80 48

Secrétaire et correspondant au journal: Marcel Chuard

Local et stamm:

Restaurant Romanica – Allmendstrasse – 2562 Port

Tél. 032 331 56 55 – Tous les vendredis, dès 17h30

AGENDA 2009

● **Vendredi 9 janvier**

verre de l'amitié

● **Vendredi 6 février**

souper saucisses au marc

● **Samedi 16 mai -**

dimanche 17 mai

course surprise de la section

● **Vendredi 12 juin**

souper filets de perches

● **Samedi 17 octobre**

assemblée générale

● **Vendredi 13 novembre**

soirée fondue

102^e Assemblée générale

Jamais une assemblée générale n'a été aussi attendue que cette 102^e !

Pourquoi ?

Parce que c'était la première fois que l'ensemble du comité était démissionnaire et aucun membre actif n'était intéressé à reprendre le drapeau !

Quel dommage d'être obligé de remettre notre section au Bureau exécutif à Genève, comme le prévoient les statuts, une section qui a toujours été très active à tous les niveaux, au sein de notre association !

L'ordre du jour a été suivi à la lettre jusqu' au point 15. Le point 16 fût réservé à Monsieur Michel Conus, vice-président du Bureau exécutif, qui nous apporta les dernières informations sur l'élargissement du Bureau exécutif, de 3 membres complémentaires, afin de gagner en efficacité et de renforcer les relations nécessaires entre les sections et les membres. Puis il expliqua le procédé d'accès au nouveau brevet fédéral et la mise sur pied en 2009, de cours de formation professionnelle et continue par le Bureau exécutif, en collaboration avec les sections. Il attire l'attention sur la collaboration avec la CAP, assurance de protection juridique qui est au service de chaque membre FAIR, qui a payé sa cotisation annuelle.

Deux changements sont intervenus au sein du secrétariat central à Genève, Madame Elise Marfil a remplacé Madame Ferrando et les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 08h.00 à 12h.00.

Le recrutement reste la principale inquiétude du Bureau exécutif, il fait confiance aux comités de sections, qui feront le nécessaire durant l'année 2009.

Après une pause de quelques minutes, notre président, Raymond Burkhalter passe au point 17 de l'ordre du jour : Election d'un président et de 2 membres du comité. Il espère qu'en dernière minute, 3 membres présents nous feraient la surprise de s'annoncer pour ces postes. Malheureusement, ce ne fût pas le cas, mais surprise, il y en a eu une quand même, car le comité actuel avait prévu ce cas de figure et avait décidé, avant l'assemblée, que si cette situation se présentait, il ne laisserait pas mourir notre section, après 102 ans d'existence et par conséquent, il continuerait de fonctionner jusqu'à la fin 2009.

Naturellement le point 18 fût très animé, mais les décisions prises, concernant l'année 2009, sont très intéressantes pour tous les membres qui prendront part à la vie de notre section. Un calendrier des manifestations 2009 sera publié dans le journal Infos-Vente et sur le site Internet FAIR.

L'assemblée se termine dans une très bonne ambiance. Vers 17h30, le président clôt la séance en remerciant tous les membres présents et leur annonce que l'apéritif et le repas sont offerts par la caisse de la section.

*Marcel Chuard
Secrétaire*



Preuve que l'assemblée s'est bien passée : tout le monde est gai !!!



SOIREE FONDUE

Cette sympathique et conviviale soirée du vendredi 7 novembre s'est passée entre amis Biennois et Neuchâtelois, autour d'un caquelon fumant, pour y déguster une succulente fondue.

Naturellement l'ambiance était garantie d'avance, car les 15 participants avaient un énorme plaisir de se retrouver ensemble, autour des tonneaux du Soleil du Valais, qui servaient de tables.

Un grand merci à notre amphitryon, Raymond Burkhalter, pour sa généreuse disponibilité et son excellente cuisine ainsi qu'à tous les participants.

J'ose espérer que le plus grand nombre possible de membres, prendront part à toutes les manifestations qui seront proposées par votre comité, durant l'année 2009. C'est ainsi que vous donnerez un signe d'encouragement aux organisateurs et surtout vous contribuerez à retrouver la dynamique de notre section.

Je profite de vous rappeler notre future rencontre, pour le verre de l'amitié, qui aura lieu le 9 janvier 2009 à 19h00 au Restaurant de la Bourse à Bienne !

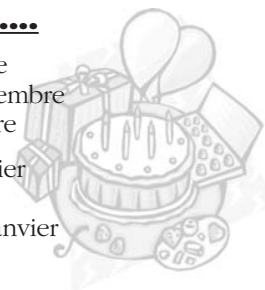
Marcel Chuard



Et un joyeux anniversaire à....

Burdet Georges, né le 9 décembre
Defache Christine, née le 11 décembre
Clerc Christian, né le 17 décembre

Steiner Jean-Pierre, né le 13 janvier
Paupe Gilbert, né le 17 janvier
Roethlisberger André, né le 18 janvier
Meyer Francis, né le 23 janvier



**Soutenez
votre association
en recrutant
de nouveaux
membres !**



Conseil juridique

Droit des assurances sociales

Gratification, indemnité de licenciement et égalité de traitement

Régie par l'art. 322d CO, la gratification se définit très schématiquement comme une rémunération accessoire dont l'octroi et les modalités de calcul dépendent du seul pouvoir discrétionnaire de l'employeur.

Il existe une abondante jurisprudence sur les critères à prendre en considération pour opérer la distinction entre élément du salaire et rémunération accessoire. Les plus communément utilisés sont :

- la réelle et commune volonté des parties;
- la fixation à l'avance de critères objectifs, tels que l'assignation d'un but de rentabilité, dont la réalisation supprime le caractère aléatoire de la rémunération en cause;
- le rapport entre le montant du salaire et celui de la gratification;
- la régularité des versements;
- l'inclusion de la somme versée dans le salaire déclaré à certaines assurances sociales.

Cette distinction est essentielle. En effet, si le montant en cause est qualifié d'élément du salaire (salaire variable), son paiement s'impose et

les clauses de réserve émises par l'employeur sont inopérantes. A l'inverse, s'il s'agit d'une rémunération accessoire au sens de l'article 322d CO, le pouvoir discrétionnaire est en principe préservé, de sorte que l'employeur aura alors toute latitude pour décider d'octroyer ou non une gratification, dont il choisira de surcroît librement les bénéficiaires.

Risque de discrimination

Mais cette liberté de choix est-elle absolue ? En fonction des circonstances, une réponse négative peut s'imposer. En effet, l'interdiction de discrimination a pour effet que l'employeur ne peut, dans un contexte similaire, placer un salarié dans une situation nettement moins avantageuse qu'un grand nombre d'autres employés lorsque ce mode de faire laisse transparaître une sous-évaluation de la personnalité du travailleur laissé pour compte qui est blessante pour lui. Le caractère facultatif de la gratification trouve donc ses limites dans le respect de l'égalité de traitement ¹.

Qu'en est-il lorsqu'en l'absence de tout engagement écrit l'employeur a néanmoins pour pratique d'accorder une indemnité en cas de licenciement ², sauf lorsque celui-ci est dû à une faute du salarié ? Le caractère non-écrit de cette pratique ne dispense pas l'employeur d'observer le principe de l'interdiction de discriminer. Il en résulte concrètement qu'un travailleur licencié pourra aussi prétendre au paiement d'une indemnité lorsqu'un grand nombre de ses collègues qui se sont trouvés dans une situation analogue en ont bénéficié par le passé. Le principe de la bonne foi permet en effet au travailleur laissé pour compte de se prévaloir d'une modification tacite de son contrat en sa faveur.

En cas de changement de pratique

Qu'en est-il lorsque l'employeur qui a eu pour pratique d'accorder une indemnité en cas de licenciement décide de restreindre désormais le cercle des bénéficiaires aux seuls employés licenciés pour cause de restructuration ou de suppression de poste ?

a. Si l'employeur communique aux travailleurs son changement de pratique, celui-ci sera opposable aux travailleurs licenciés postérieurement à la date de cette communication. En effet, l'égalité de traitement n'implique pas l'immutabilité des prestations particulières que l'employeur peut octroyer à ses collaborateurs. Un collaborateur licencié après ce changement de pratique dûment communiqué ne pourra donc, lorsqu'il invoque l'égalité de traitement, comparer sa situation qu'avec celle de ses collègues qui auront été licenciés en même temps que lui ou après lui ³.

b. Si l'employeur ne communique pas aux travailleurs son changement de pratique, peut-il en particulier soutenir valablement que, dans la mesure où sa pratique antérieure ne reposait sur

aucun engagement contractuel ou document dont la teneur aurait été communiquée aux employés, il pourrait librement faire varier les critères sans être tenu par une quelconque obligation d'information ? Dans un arrêt récent, le Tribunal fédéral a jugé que, même dans cette hypothèse, l'employeur a l'obligation d'informer clairement et précisément ses collaborateurs d'une modification des critères d'octroi ⁴. Le Tribunal fédéral a ainsi confirmé l'arrêt de la juridiction cantonale, laquelle avait estimé que l'employeur devait se voir opposer cette absence d'information qui ne permettait pas aux employés de reconnaître que les critères de sélection liés à cette prestation avaient été modifiés.

Nuances...

Encore faut-il que la prestation en cause ait un caractère usuel dans l'entreprise, ce qui ne sera pas le cas si le versement d'une indemnité en cas de licenciement n'est pas systématique ⁵. De même, si l'interdiction de discrimination empêche l'employeur de placer un salarié dans une situation clairement moins avantageuse qu'un grand nombre d'autres employés, elle n'implique pas qu'à l'occasion de deux procédures de licenciement collectif distinctes l'employeur doive octroyer les mêmes prestations, qu'il s'agisse du principe ou de la quotité.

¹ ATF 129 III 276 consid. 3.1 = JT 2003 I 346

² Le TF a pour l'heure laissé ouverte la question de savoir si une indemnité de départ constitue une gratification au sens de l'art. 322d CO. Voir notamment Arrêt du TC 4C.473/2004 du 6 avril 2005 consid. 3.2 et Arrêt du TF 4A.63/2007 du 6 juillet 2007 consid. 4.1.

³ Arrêt du TF 4C.87/2004 du 14 juin 2004 consid. 2.2.4.

⁴ Arrêt du TF 4A.63/2007 du 6 juillet 2007 consid. 4.5.

⁵ Arrêt du TF 4C.473/2004 du 6 avril 2005 consid. 3.2.

Entreprise Romande n° 2944

24 août 2007 - M. Philippe Carruzzo

**Visitez notre
site Internet !**



**site: www.f-a-i-r.ch
e-mail: info@f-a-i-r.ch**